

Inscriptions Accueil de loisirs 2019/2020

Liste des documents à fournir lors de l'inscription :

- Dossier d'inscription rempli et signé
- Fiche sanitaire
- Chèque d'adhésion Alfa3a de 9.40€ par enfant, 27€ pour les familles de 3 enfants et plus
- Photocopie des vaccins
- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire 2019/2020
- Attestation du quotient familial
- Chèque de 1€ (uniquement pour les enfants de primaire) si inscription pendant les temps périscolaires et/ou méridien à l'ordre d'Alfa3a. (Votre enfant est susceptible de participer aux activités proposées par l'équipe d'animation pendant la pause méridienne soit entre 11h30 et 13h30.

Nouveauté cette année pour le périscolaire du soir maternelle :

La garderie du soir maternelle est transférée dans les locaux de l'accueil de loisirs et n'aura donc plus lieu dans l'école maternelle.



A 16h30 les enfants qui sont inscrits à la garderie seront accompagnés par des encadrants et emmenés à l'accueil de loisirs.

Une fois à l'accueil, vous pourrez récupérer votre enfant sans contrainte horaire.

Aucun enfant ne pourra être récupéré dans le rang allant de l'école à l'accueil de loisirs.